

**VERS UN NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
POUR PLUS DE VIE  
DANS LES TERRITOIRES**



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRES D'AGRICULTURE**

# DES SERVICES AUX ENTREPRISES ET AUX TERRITOIRES

Les Chambres d'agriculture interviennent « sur le terrain » auprès des agriculteurs, des salariés agricoles, des forestiers et des collectivités pour toutes les questions d'intérêt agricole.



## Appuyer et conseiller les entreprises agricoles

L'appui aux entreprises agricoles est le domaine d'activité principal des Chambres départementales :

- Amélioration des performances sociales, économiques et environnementales des exploitations
- Création, installation et transmission de l'entreprise
- Respect et mise en conformité réglementaire notamment de la PAC
- Gestion technico-économique de l'exploitation
- Formation
- Diagnostic et suivi de l'exploitation en difficulté
- Stratégie de l'entreprise liée au machinisme et aux bâtiments
- Développement de l'agriculture biologique



## Mobiliser la recherche et transférer les pratiques innovantes

Coordination avec le monde de la recherche pour favoriser le transfert de connaissance et construire une agriculture multiperformante :

- Engagement dans la transition des exploitations vers la multiperformance
- Mobilisation dans le plan Ecophyto
- Animation des groupes d'agriculteurs
- Appui à la stratégie numérique des exploitations



## LES CHAMBRES D'AGRICULTURE ACCOMPAGNENT LES AGRICULTEURS :

**18 000** porteurs de projet accueillis

**68 800** déclarations PAC

**1 conversion sur 2** en agriculture bio

**72** stations expérimentales gérées ou co-gérées

**2/3** des Projets alimentaires territoriaux (PAT)



## Accompagner le développement des projets de territoire

### Les Chambres d'agriculture agissent sur les territoires :

- Aménagement de l'espace et préservation du foncier
- Valorisation et commercialisation des produits locaux
- Contribution à la gestion durable de l'eau
- Gestion de la biodiversité et des paysages
- Développement de l'économie circulaire
- Émergence et animation des projets territoriaux
- Contribution au développement forestier



**8 000**  
**AGRICULTEURS ENGAGÉS**

Depuis plus de 30 ans, Bienvenue à la ferme accompagne les agriculteurs dans leurs activités de vente directe et d'accueil à la ferme.

[www.bienvenue-a-la-ferme.com](http://www.bienvenue-a-la-ferme.com)



## Les missions du service public

### L'État confie plusieurs missions de service public aux Chambres d'agriculture :

#### ■ Gestion des dossiers de création ou de cessation d'activité agricole :

- La Chambre d'agriculture est un guichet unique, centre de formalités pour les entreprises agricoles. **au total 85 000 formalités sont traitées par an.**
- Depuis 2018, les Chambres d'agriculture gèrent aussi le registre des actifs agricoles, alimentés par la MSA et les CFE.

#### ■ Les Chambres d'agriculture assurent et coordonnent par délégation, l'ensemble des actions de service public liées à l'installation :

- Animation de 66 Points accueil installation (PAI) pour accueillir plus de 18 000 porteurs de projets en 2017.
- Gestion et animation de 87 Centres d'élaboration de plan de professionnalisation (CEPPP) permettant d'accueillir plus de 6 500 porteurs de projet.
- Elles interviennent aussi sur le suivi post-installation, les appuis aux projets des jeunes et la gestion de la dotation jeunes agriculteurs.

#### ■ Instruction des demandes d'agrément et d'enregistrement des contrats d'apprentissage.

#### ■ Information des agriculteurs sur la réglementation nationale et européenne et appui à la demande d'aides PAC.\*

#### ■ Gestion de l'identification animale et de la certification des filiations bovines, dans le cadre de l'Établissement départemental ou régional de l'élevage :

- 49 Établissements départementaux d'élevage - EDE en 2018
- 19 millions de bovins | 5,3 millions d'ovins et de caprins  
identifiés tous les ans

\* à titre expérimental

# LA REPRÉSENTATION DE L'AGRICULTURE ET DU MONDE RURAL

## Les Chambres d'agriculture : porte-parole de l'agriculture et interlocuteur des pouvoirs publics.



### La Chambre d'agriculture, Porte-parole de l'agriculture

Une Chambre d'agriculture représente auprès des pouvoirs publics les intérêts agricoles de son territoire. Les élections qui s'appuient sur un corps électoral large assurent une véritable légitimité aux élus qui administrent et président les Chambres d'agriculture.



### La chambre d'agriculture, interlocuteur privilégié des pouvoirs publics

Une Chambre d'agriculture est habilitée à répondre aux avis qui lui sont demandés par les pouvoirs publics, à se saisir de toute question intéressant l'agriculture, à l'étudier et à donner son avis.

- Valorisation des productions agricoles et de la filière forêt-bois
- Gestion de l'espace rural
- Prévention des risques naturels
- Valorisation des espaces naturels et des paysages



### LES ÉLECTIONS EN BREF

- Des élus au suffrage universel tous les six ans
- Corps électoral de plus de **2,5 millions de personnes** et **60 000 groupements professionnels**
- Forte participation : **46 % en 2019**, soit du niveau des élections législatives

**Les avis des Chambres d'agriculture s'appuient sur leur capacité d'expertise indépendante. Ils sont pris à la majorité absolue, au cours de sessions auxquelles participe l'ensemble des élus. Les sessions des Chambres d'agriculture ont lieu entre deux à quatre fois par an.**



## Des missions ancrées dans l'histoire agricole française

Institutions professionnelles reconnues par la loi comme établissements publics, les Chambres d'agriculture disposent d'une large autonomie pour conduire des projets, actions et analyses au bénéfice des agriculteurs dans tous les territoires.

### Les Chambres d'agriculture dans le code rural

Le réseau des Chambres d'agriculture et, en son sein, chaque établissement contribuent à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières et accompagnent, dans les territoires, la démarche entrepreneuriale et responsable des agriculteurs ainsi que la création d'entreprises et le développement de l'emploi.

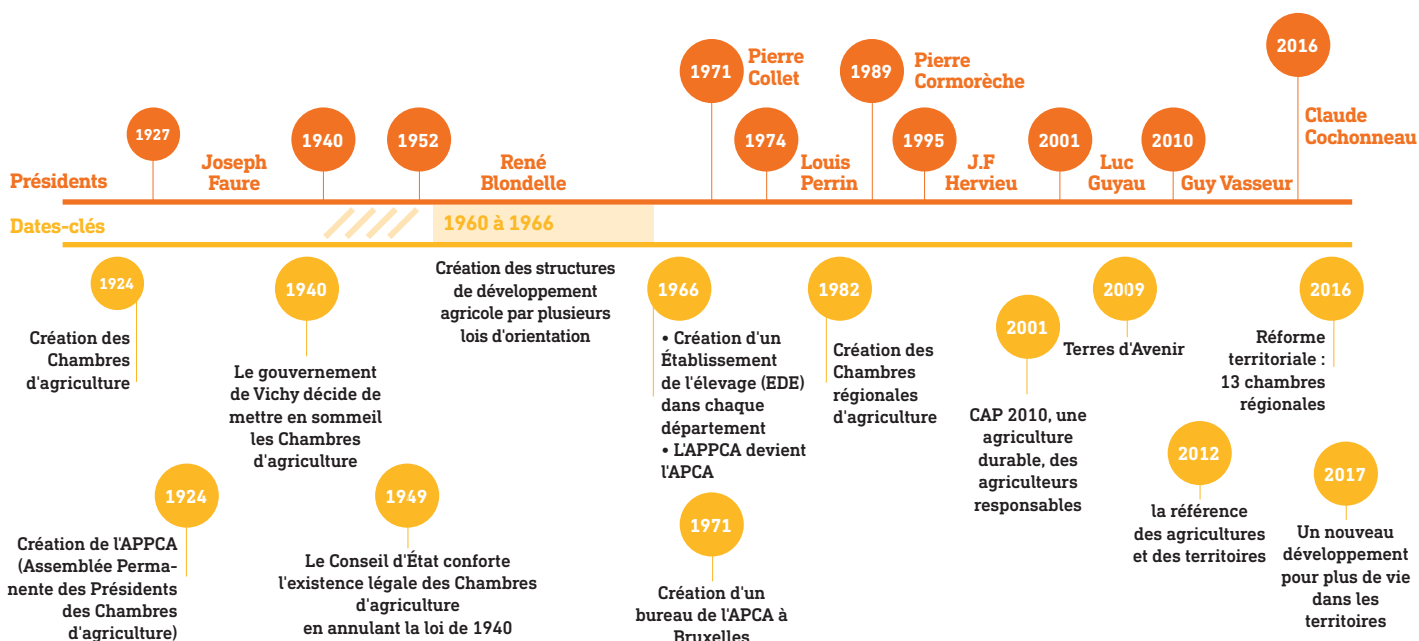
Les établissements qui composent le réseau des Chambres d'agriculture ont, dans le respect de leurs compétences respectives, une fonction de représentation des intérêts de l'agriculture auprès des Pouvoirs publics et des collectivités territoriales.

Ils contribuent, par les services qu'ils mettent en place, au développement durable des territoires ruraux et des entreprises agricoles, ainsi qu'à la préservation et à la valorisation des ressources naturelles, à la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et à la lutte contre le changement climatique.

Ces établissements sont des établissements publics placés sous la tutelle de l'État et administrés par des élus représentant l'activité agricole, les groupements professionnels agricoles et les propriétaires forestiers.

Extraits de l'article L510-1  
(modifié par la loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 - art.3)

## L'HISTOIRE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE 95 ANS



# DES MARQUES AU SERVICE DES ENTREPRISES ET DES TERRITOIRES

## PROAGRI

### une marque au service des agriculteurs

Une approche complète, personnalisée et de proximité répondant à tous les besoins de l'agriculteur. Du conseil, de la formation, des services et solutions numériques pour garantir la pérennité des exploitations agricoles et assurer leur triple performance économique, environnementale et sociale.



## PROVITI

### une marque au service des viticulteurs

Offre de services pour accompagner le viticulteur en adaptant le conseil au plus près de leurs besoins, d'amener les exploitations à l'utilisation des dernières innovations vitivinicoles et de répondre aux enjeux environnementaux.

## TERRALTO

### une marque au service des collectivités et des territoires

Lancée en 2017, cette marque donne une vision globale de l'ensemble des accompagnements des Chambres d'agriculture au service de la dynamique des territoires.



### le conseil au service de la performance

Outil de pilotage de l'exploitation, Mes Parcelles permet de raisonner et enregistrer les pratiques agricoles mais aussi de valoriser les données agronomiques et technico-économiques.

En 2018, 35 000 exploitations étaient utilisatrices, abonnés ou via un service.

[www.mesparcelles.fr](http://www.mesparcelles.fr)

## TERRES#, le Magazine des Chambres d'agriculture

Lancé en 2018, ce mag' trimestriel porte sur les enjeux et perspectives agricoles. Il est adressé aux décideurs politiques, acteurs de collectivités locales mais aussi aux partenaires soucieux d'appréhender les grands défis qui feront l'agriculture de demain.

Il est diffusé à plus de 10 000 exemplaires en version papier et web.

[www.chambres-agriculture.fr/terres-mag/](http://www.chambres-agriculture.fr/terres-mag/)



### salon international des techniques bio et alternatives

Initiative des Chambres d'agriculture, soutenue par plus de 40 partenaires, il a lieu tous les deux ans dans la Drôme depuis 2007. Tech&Bio favorise les échanges de savoir-faire innovants entre agriculteurs bio et conventionnels.

[www.tech-n-bio.com](http://www.tech-n-bio.com)



Depuis 2014, les portes ouvertes Innov'Action sont organisées, sur tout le territoire, dans plus de 250 exploitations. Dédiées à l'innovation, elles visent à promouvoir l'échange de pratiques entre agriculteurs pour une agriculture plus performante sur le plan économique, environnementale et sociale.

[www.innovaction-agriculture.fr](http://www.innovaction-agriculture.fr)



# LE RÉSEAU EN CHIFFRES



**4 000** élus



**103**  
établissements

**89**

Chambres départementales  
et interdépartementales  
d'agriculture

dont **5**

Chambres d'agriculture  
départementales d'Outre-mer

**6** Chambres consulaires  
associées issues des collectivités  
d'Outre-mer

**13**

Chambres d'agriculture  
régionales et de région

**1**

structure nationale  
Chambres d'agriculture France  
(APCA)



**8 200**  
collaborateurs  
dont

**6 150**  
ingénieurs & techniciens

**6 600\***

agents dans les  
Chambres d'agriculture  
départementales et  
interdépartementales

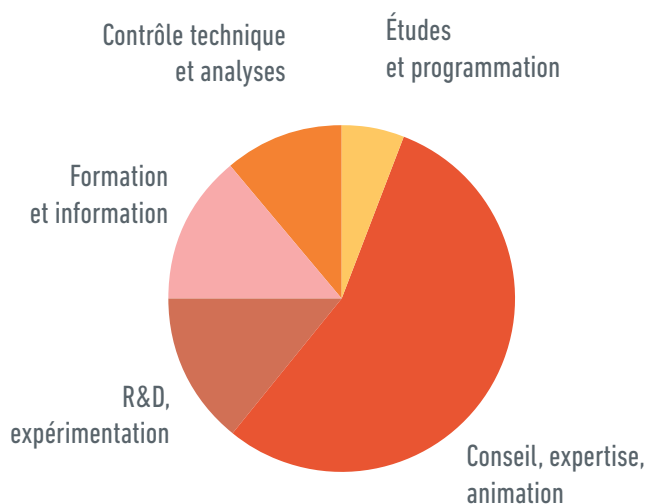
**1 450\***

agents dans les Chambres  
régionales d'agriculture

**150\***

agents à Chambres d'agriculture  
France (APCA) et Resolia

## Domaines d'activité



## Budget total consolidé

**750 M€\***

### Répartition de la ressource :

**42 %** | Taxe additionnelle à la taxe sur le foncier non bâti (TATFNB) appelée auprès des propriétaires

**27 %** | Prestations assurées auprès des agriculteurs, des entreprises agroalimentaires, des collectivités, etc.

**25 %** | Contrats et conventions (État, collectivités territoriales, Union Européenne, etc.)

**6 %** | Autres sources

\* données de 2017 avant la mise en place de la DNSI



**aGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRES D'AGRICULTURE

[www.chambres-agriculture.fr](http://www.chambres-agriculture.fr)



@chambres.agriculture



@ChambagriFrance



@chambres\_agriculture



Chambres d'agriculture France



Chambres d'agriculture

Chambres d'agriculture France  
9 avenue George V - 75008 PARIS